

APPAREIL D'ÉLECTROTHÉRAPIE DE CHARDIN

FICHE N° 8

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1900-1924
Fabricant : Inconnu
Domaines : Physique, Santé
Sous-domaines : Electricité, Médecine
Organisme : Université de Tours
Ville : Tours
Modèle :
Matériaux : Bois, Métal

Description

Cet appareil d'électrothérapie de Chardin est un appareil constitué de deux bobines d'induction, d'un interrupteur et de divers accessoires. Les divers éléments sont rangés dans un emplacement spécifique d'une boîte en bois. La bobine de plus grand diamètre est creuse. Son fil est épais et court ; elle est traversée par un noyau de fer doux qui traverse aussi la deuxième bobine. Elle est munie de borniers qui permettent de la relier en série à une pile et à l'interrupteur. La seconde bobine, en fil fin, comprend un plus grand nombre de spires. Elle est munie de deux borniers auxquels sont branchés les accessoires. L'interrupteur règle la durée et la fréquence des impulsions ; il est situé à une des extrémités de la bobine. Les accessoires sont des fils et électrodes à placer sur les points du corps à électriser ; ils étaient probablement rangés dans l'emplacement de la boîte actuellement vide. Une pile, non présente dans la boîte, alimentait l'appareil. Se servir des courants d'induction pour des applications physiologiques et médicales. Principe d'électrothérapie.

Utilisation

Cet instrument provient de l'école de médecine et de pharmacie de Tours, et a été donné par l'UFR de sciences pharmaceutiques en juillet 2014.



Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Appareil d'électrothérapie de Chardin (Inconnu), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=25208>, consulté le 2026-07-28